



UNIONE EUROPEA
FEASR



MINISTERO DELLE POLITICHE AGRICOLE
ALIMENTARI E FORESTALI



REPUBBLICA ITALIANA

REGIONE SICILIANA
ASSESSORATO RISORSE AGRICOLE E ALIMENTARI

Programma
di Sviluppo
Rurale PSR
Sicilia 2007-2013
Fondo Europeo Agricolo per lo Sviluppo
Rurale: l'Europa investe nelle zone rurali



PSR Sicilia 2007-2013 - Measure 124

**Cooperation pour le développement de nouveaux produits, procédés et technologie
des secteurs agricole et alimentaire et forestale.**

PROJET GAIA

“INSTRUMENT INNOVATEUR POUR L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES VITIVINICOLES.

Enquête sur les besoins et problèmes des entreprises agricoles sur le territoire du district du vin de la Sicile Occidentale

Gibellina, Octobre 2013

Document produit dans le domaine du projet de coopération “GAIA Instrument innovatif pour l’efficacité des entreprises vitivinicoles” action 1.B “Utilisation du software GAIA e feedback des données”

Groupe de travail: Lorenzo Barbera (CRESM), Catia Giacalone (CRESM), Ida Agosta (INEA), Barbara Bimbati (INEA), Giovanna Chentrens (INEA), Orlando Cimino (INEA), Teresa Cirivello (INEA), Giovanbattista Ficani (INEA), Antonio Giampaolo (INEA), Giovanni Dara Guccione (INEA), Davide Longhitano (INEA), Dario Macaluso (INEA), Alessandro Monteleone (INEA), Silvio Palma (INEA), Gabriella Ricciardi (INEA), Alfonso Scardera (INEA), Francesco Spatafora (INEA), Caterina Bruscia (IRVOS), Michelangelo De Vita (Cantine Colomba Bianca), Giovanni Di Dia (Cantine Foraci), Gaetano Blunda (Cantina Sociale Fiumefreddo), Giovanvito Genna (Cantina Sociale Paolini), Franco Maiorana (Kaggera Soc. Coop. Agr.)

Coordination du projet: Alessandro La Grassa e Domenico Rubino

Responsable scientifique: Francesca Varia

Redaction à cure de: Lorenzo Barbera e Francesca Varia

Peer Review:

Support technique: Rosalia Ala



INDEX

1. Superficie agricole utilisée par les entreprises agricoles	5
2. Caracteristiques des tissus promoteurs	12
3. Regime fiscale et commercialisation des produits	14
4. Structures des entreprises	15
5. Ressources techniques	16
6. Information, consultation et assistance technique	17
7. Accès aux financements publiques	19
8. Autres aspects de gestion	20
9. Conclusions	22
Appendice	23
Liste des tables	24
Fiche d'autoévaluation pour l'individuation des besoins/problèmes d'entreprises	25

Avant-propos

Dans le monde agricole, on assiste souvent à une interprétation de l'innovation du marché centré sur la technique, centré sur les investissements physiques pour le modernisme et le développement des structures des entreprises.

Dans un contexte économique de "petite échelle", il résulte au contraire, stratégique pour les petites et minies entreprises, investir en biens "immatériels" qu'avec un micro input, ils peuvent contribuer à la réduction des coûts de production, à de meilleurs procédés productifs, pour obtenir des produits de majeure valeur ajoutée et, en définitif, à la création de nouvelles opportunités de développement.

Dans le domaine du projet de coopération "GAIA Instrument innovatif pour l'efficacité des entreprises vitivinicolas", l'action 1.A "Actions propédeutiques et support méthodologique" prévoit entre autres activités, la réalisation des études et analyses pour l'individuation et la résolution des besoins/problèmes des entreprises spécifiques, non pour le consolidation des connaissances méthodologiques de base pour une application instruite et autonome du software GAIA, que pour les finalités de management et audit d'entreprises.

Pour les finalités de l'Action 1.A, les partners de ATS Gaia Sicile ont conduit une recherche afin de relever les besoins et problèmes d'entreprises plus directement liés à la demande d'innovation dans le secteur primaire dans le territoire de référence du domaine du vin de Sicile Occidentale ont collaboré à la recherche 90 entreprises agricoles en particulier, à qui a été administré un questionnaire (ainsi nommé "Carte d'autoévaluation pour l'individuation de besoins/problèmes d'entreprises", reportée intégralement en appendice au présent document) structuré dans les sections suivantes:

- Données générales de l'entreprise;
- Informations concernant la gestion des ressources d'entreprises:
 - a. Ressources humaines;
 - b. Ressources structurelles;
 - c. Ressources techniques;
 - d. Assistance techniques et transfert de connaissances;
- Autres informations sur l'entreprise.

Les réponses des 90 entreprises agricoles qui ont indiqué leurs besoins et problèmes, récoltées et analysées dans ce travail, même si ce n'est pas l'expression d'un échantillon statistique représentatif des entreprises agricoles de la zone, elles consentent évaluations, considérations et propositions qui pourront stimuler avec profit l'intérêt et orienter non seulement les choix des entrepreneurs agricoles, des techniciens et de associations de catégorie, mais aussi des universités et autres institutions régionales et communales engagées dans la promotion de l'agriculture et du développement soutenu, des zones rurales.

Nous signalons que les entrepreneurs, remplissant les 90 fiches d'autoévaluation, n'ont presque jamais répondu à toutes les demandes. Probablement, chacun a répondu aux demandes considérées importantes; il n'est pas exclue une difficulté de l'autodiagnostic du propre besoin/problème correspondant à thèmes ou domaines de travail peu connus des entreprises. Aucune fiche a été remplie entièrement; chacune des tables thématiques ensuite illustrées n'expose jamais la situation complexe des 90 entrepreneurs, mais chaque fois, celle relative à la réponse à la demande.

1. Superficie agricole utilisée par les entreprises agricoles.

Les 90 entreprises objet d'étude, auxquelles on a administré la fiche reportée en appendice, sont ubicatées en province de Trapani, dans le territoire de Salemi, Vita, Calatafimi, Gibellina, Santa Ninfa, Partanna, Castelvetro, Mazara, Campobello di Mazara, Marsala, et en province de Agrigento, dans le territoire de la mairie de Santa Margherita Belice.

Entre les 90 entreprises, seules 82 ont fourni des réponses ponctuelles sur la destination de la superficie de l'entreprise. Le Tableau 1 montre les superficies de cultures pratiquées par chacun de ces entrepreneurs, qui ont collaboré à la réalisation de l'étude. Comme on peut noter, au 82 entreprises, correspond, dans le complexe, une superficie agricole utilisée (SAU) égale à 1.136 hectares et 82 hares. Vignes et oliviers, ensemble, occupent 75,7% de la SAU totale de l'échantillon observé; seulement les superficies de vignes occupent 50,2% de la SAU complexe.

Tab 1 - DESTINATION DES CULTURES DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (HECTARES)													
ID	Vignes de vin	Agrumes	Fruit	Légumes	Fruit sec	Olive d'huile	olive à manger	Ensemencement	Légumes en serre	Inculte -cham et pâture	Totale SAU	OTE part.	UDE
1	22,56										22,56	352	6
2							10,40			1,70	12,10	370	3
3	5,68			9,77	0,26	16,71		0,17		1,23	33,65	614	6
4							10,00				10,00	370	3
5	3,78					0,07		8,72		0,53	13,10	352	4
6	2,31							3,50			5,81	352	3
7	1,31							1,10			2,41	352	3
8	1,56					0,22		0,34		0,06	2,18	352	3
9	0,11							2,61			2,72	151	1
10	2,72	0,07	0,64			0,38		1,36			5,17	352	4
11	12,78			0,31		0,12					13,21	352	6
12	11,90					1,62		8,12			21,64	352	6
13	11,78										11,78	352	6
14	26,00					10,00		7,00		1,00	44,00	352	6
15	9,75	5,00	0,50							0,6	15,85	380	6
16		1,33					2,60			2,00	5,93	380	3
17	35,00										35,00	352	6
18	1,60						7,03			0,82	9,45	380	4
19		1,10				8,32				0,78	10,20	380	3
20		3,00	0,50	9,00		4,00			1,00		17,50	615	6
21	2,53					0,37		0,62			3,52	352	3
22	25,00							2,00			27,00	352	6
23	8,67	0,17				7,28				10,00	26,12	352	5
24	8,50										8,50	352	5
25	13,00							2,00			15,00	352	6
26	33,00					7,00					40,00	352	6
27	18,00					0,80		1,20			20,00	352	6
28	5,00					2,00	2,00				9,00	352	4
29	10,09					4,12		4,50			18,71	352	5
30	1,28					0,51		0,49			2,28	352	3
31	7,00										7,00	352	5
32	3,00					1,30					4,30	352	4
33								5,00			5,00	151	1
34	2,00					3,50					5,50	352	3
35	3,78					2,70		0,92			7,40	352	4
36	12,54										12,54	352	6

Table 1 - DESTINATION DES CULTURES DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (HECTARES)													
ID	Vignes de vin	Agrumes	Fruit	Légumes	Fruit sec	Olive d'huile	olive à manger	Ensemencement	Légumes en serre	Inculte -cham et	Totale SAU	OTE part.	UDE

37	8,00					12,00					20,00	352	5
38	14,58					3,29				0,30	18,17	352	6
39							9,40			3,90	13,30	370	3
40	3,56						12,40			0,14	16,10	380	5
41	6,85		0,21				7,42			6,26	20,74	352	5
42	0,84	0,04				3,26				1,30	5,44	380	3
43	5,22						3,85			0,91	9,98	352	5
44	16,77	0,86					35,62			6,40	59,65	380	6
45	10,27	1,71				22,21				1,70	35,89	380	6
46	2,49						5,73			0,93	9,15	380	4
47	2,93	0,31	0,64				5,86			1,67	11,41	380	4
48	7,51					0,20					7,71	352	5
49	0,06		0,04	0,36	0,44	15,54					16,44	370	4
50	8,00							10,50		1,50	20,00	352	5
51	12,00					0,25		2,95		3,33	18,53	352	6
52	4,50					0,66					5,16	352	4
53	4,00					1,00	3,00			2,00	10,00	352	4
54	1,31						3,84				5,15	380	3
55	6,00										6,00	352	5
56	2,00						1,00				3,00	352	3
57	1,00					1,00		0,30			2,30	352	3
58						0,40	4,60				5,00	370	3
59						3,00	7,00		1,00		11,00	211	5
60	10,27					0,33					10,60	352	5
61						3,00	7,00				10,00	370	3
62						3,00					3,00	370	2
63	2,00							2,00			4,00	352	3
64	5,00			5,00				20,00			30,00	613	6
65								30,00			30,00	151	3
66				10,00				14,00			24,00	163	6
67		1,00	5,00			3,00					9,00	361	4
68	2,81						2,09			0,30	5,20	352	4
69	20,06					1,78		1,11		1,63	24,58	352	6
70	7,76					0,60				3,59	11,95	352	5
71	14,89					0,16				4,46	19,51	352	6
72	16,94					0,39		3,58		1,69	22,60	352	6
73	17,68					0,30		0,96		2,26	21,20	352	6
74	10,32					0,41				1,30	12,03	352	5
75	2,30					0,07		0,55			2,92	352	3
76	2,37						0,03				2,40	352	3
77	1,20					0,10		4,10		0,25	5,65	352	3
78	2,67					0,44		1,41		0,06	4,58	352	3
79	1,91									0,03	1,94	352	3
80	10,96					1,54		1,97		0,53	15,00	352	5
81	17,04					0,44		0,46		3,22	21,16	352	6
82	4,20							4,29		0,76	9,25	352	4
TOT.	570,5	14,59	7,53	34,44	0,70	149,39	140,8	147,6	2,00	69,14	1.136,8		

Ensuite, certains commentaires sur les données relatifs à la superficie cultivée décrites dans le tableau précédente, viennent présentés.

Comme déjà dit, la culture dominante est la vigne pour la production du vin, qui intéresse 570,50 hectares. Entre les 82 entrepreneurs agricoles qui ont indiqué en détail, les cultures pratiquées en entreprise et les relatives extensions, il en résulte 68 viticulteurs dont 7 cultivent la vigne en monoculture, 10 viticulteurs et oliviculteurs, 40 cultivent vignes, oliviers et autre. Entre ces derniers, une bonne partie possèdent terrain à semer, incultes et champs, superficies qui souvent dans la zone sont affitées ou cédées à des éleveurs d'ovins. Il y a encore 7 viticulteurs avec agrumes, 5 avec fruitiers, 4 avec légumes et 2 avec superficies investies à fruits secs.

Les entreprises plus intéressées à la viticulture possèdent (sur 27 cas) de 1 à moins de 5 hectares, puis la classe de 10 à moins de 20 hectares (14 cas). Enfin, 6 entreprises tombent dans la classe d'ampleur de 20 à moins de 35 hectares et seuls 3 en dessous d'un hectare.

Presque tous les viticulteurs ne font ni vins, ni embouteillage et commerce, mais se limitent à la cure et vendange, laissant raisin et vin à la cave sociale. Nous verrons ces aspects plus en avant.

L'OLIVE D'HUILE ET L'OLIVE ALIMENTAIRES

La majeure zone des olivaias intéressées à l'étude est monovariétale, de la cultivar "Nocellara del Belice", excellent soit pour les olives alimentaires que pour l'huile d'haute qualité, toutes potentiellement certifiées Dop marquée européenne.

Les entrepreneurs agricoles avec olivaias soignent la potature, la récolte des olives et autres opérations de cultures, sans s'occuper de l'extraction et embouteillage de l'huile ni du traitement alimentaire. Donc ils ne commercialisent pas les produits travaillés et/ou transformés, mais se limitent à vendre l'huile aux propriétaires de moulins à huile, et à qui s'occupe de la lavouration et conservation et ventes à tierces (pour les olives d'alimentation) souvent accapareurs et grossistes externes à la zone de production, notamment d'origine campanien, qui les placent sur le marché italien sans se soucier de référer le lieu de provenance.

TERRAIN PRÊT À ÊTRE ENSEMENCÉ

L'ensemencement, cultivé par 33 entrepreneurs agricoles, intéresse 147,66 hectares et compare 13% de la SAU complexe de l'échantillon en observation; les 4 ensemencements plus amples sont, respectivement, de 10,50, 14,00, 20,00 et 30,00 hectares. Dans la classe d'étendue de 5 à 9 hectares sont 4 autres ensemencements, lesquelles de 1 à 4 hectares sont 16; dans celle inférieure à 1 hectare retombent les 9 ensemencements restants.

Entre les 33 entrepreneurs individués, seuls 2 se donnent exclusivement à la cultivation des semences, autres 6 associent cette cultivation à celle de la vigne à vin, 25 à celle de la vigne et autres, 22 également à l'olivaie.

L'ensemencement est la culture la moins engageante, et dans la zone, la moins payée. Cela est lié à l'antique vocation à la cultivation du grain dur (2 variétés autochtones antiques sont "Tumminia" et "Russulina") qui individue les romains à faire de la Sicile le "Grenier de Rome". Le grain mériterait d'être entièrement transformé en pain et pâte, à commercialiser, non seulement localement, mais aussi en Italie et dans les marchés internationaux, étant entre les produits agroalimentaires les plus représentatifs du made in Italy. Aujourd'hui l'unique produit diffusé, de qualité reconnue, est le pain noir de Castelvetrano, protection Slow Food.

LES LÉGUMES

Seuls 6 entrepreneurs agricoles sur 8 ont déclaré de cultiver légumes en plein champ; ils occupent 34,44 hectares de SAU, correspondant à 3% de la SAU totale de l'échantillon.

De ceux-ci 2 cultivent petites superficies (31 et 36 ares de SAU), autres 4 destinent à légumes entre 5 et 10 hectares de SAU, et s'engagent avec d'autres cultures: 1 de ceux-ci cultive 10 hectares de jardins, 14 hectares d'ensemencement; 1 autre se distingue en diversifications: 9,77 hectares de SAU en jardin; 5,68 hectares en vigne; 16,71 hectares en olivaie à huile; 0,26 hectares en fruits secs et 1,70 hectares de prés. Un troisième cultive 9 hectares de légumes en plein champ, 1 hectare de légumes en serre, 3 hectares d'agrumes, 4 hectares d'oliviers à huile et 0,50 hectares de fruits. Enfin, le quatrième associe 5 hectares de légumes en plein champ, 5 hectares de vigne et 20 hectares en seminaison. Un septième cultive 1 hectare de légumes en serre, 3 hectares de oliviers à huile et 7 hectares de olives alimentaires.

Pour les entreprises agricoles, le jardin est certainement la cultivation qui rend le plus, mais aussi la plus à risque et engageant sur le plan économique, du travail à la gestion technique, ayant besoin d'irrigations fréquentes de soins quotidiens, de majeurs input chimiques et énergétiques; en sicilien "ortu omu mortu" en est témoin.

Raison principale pour laquelle seuls 7 entrepreneurs s'engagent dans la production de légumes. La SAU de ces interceptés, outre à être sans intérêts pour l'économie agricole de la zone, est loin de satisfaire la demande locale en légumes.

Une superficie exténe soit pour le potentiel irrigable avec l'eau provenant du canal artificiel de la digue sur le fleuve Belice gauche ou du lac souterrain qui alimente encore les nombreux puits de la zone.

LES FRUITIERS

7 sur 82 sont les entrepreneurs agricoles engagés dans la cultivation de fruitiers, au totale de 7,53 hectares de SAU, correspondant à 0,6% de la SAU complexivement interceptée par l'échantillon.

De ces 7 entrepreneurs, 5 possèdent fruitiers sur ½ hectare ou moins, 1 hectare investi en fruitier une petite superficie de seuls 4 ares, mais associée à une superficie de 15,54 hectares d'olives, 1 entrepreneur cultive 5 hectares de fruitiers associés à 3 hectares d'oliviers et 1 hectare d'agrumes.

Même dans ce cas, la maigre quantité d'agriculteurs en fruitiers s'explique par le grand besoin d'irrigation, travail et dédition, typiques de cette cultivation.

La cultivation des fruitiers comme celles des potagers, a besoin d'un majeur input au contraire d'autres cultures, se traitant de produits frais avec continu et grand besoin d'innovation pour meilleurs rente et/ou prix de vente, en une vue de soutien, sécurité alimentaire et capacité de venir à l'encontre des préférences des consommateurs.

Le degré d'intensité du fruitier n'est pas paragonable à celle des potagers mais supérieur à la seminaison, vigne et olivaie. Respect aux cultures potagères vient souligné le plus grand risque d'entreprise lié à la réalisation d'un investissement – celui de la plantation de fruitier – sûrement à long terme.

Dans la zone de référence, comme les potagers, le potentiel productif du fruit n'est pas suffisant à satisfaire la demande locale. L'agrandissement des superficies investies à fruitiers non seulement pourrait couvrir le diverbe entre demande et offerte sur le marché local et régional (zones urbaines comme Palermo et autres chefs-lieux de province) mais pourrait et serait d'auspice donner impact à la production d'autres produits conservés, comme confiture, conserve de fruit en sirop, contribuant à la création de nouvelles compétence, occupation et richesse.

LES AGRUMES

Dans l'exemple d'entreprises relevées au cours de l'enquête, 11 sur 82 sont entrepreneurs d'agrumes, pour une SAU de 14,59 hectares, égale à 1,2% de la SAU totale considérée.

L'agrumet plus étendu est de 5 hectares dans une entreprise où se cultive également vigne de 9,75 hectares et ½ hectare de fruitiers. Suis un agrumet de 3 hectares

appartenant à un entrepreneur qui a diversifié les cultivations avec ½ hectare de fruitiers, 9 hectares de potagers, 4 hectares de olivaiie à huile et 1 hectare de potagers en serre. Autres 4 entrepreneurs cultivent une SAU d'agrumes qui va de 1 à 2 hectares, alors que 5 ont agrumes avec une SAU inférieure à 1 hectare (de 4 à 86 ares).

La vocation du territoire vers la production d'agrumes, principalement oranges blondes, est marginale en respect à l'économie locale agricole. Mais potagers et fruitiers ont un haut potentiel de développement. On considère qu'à Ribera (AG), pôle productif d'orange blonde ombélicate, pas loin, en absence d'une antique tradition les agriculteurs ont réussi en 30 ans à faire de l'orange le majeur point de force de l'économie agricole local.

Même les agrumes, comme fruits et potagers, peuvent être vendus frais ou sous conserves variées, contribuant eux aussi au développement de nouvelles compétences, occupations et richesse.

TERRAINS NON CULTIVÉS ET PRÉS

Les entrepreneurs agricoles avec "inculte et champs" sont 36, et ensemble, totalisent une SAU de 64,14 hectares, égale à 6% de la SAU totale de l'échantillon des entreprises. Presque la totalité de cette superficie ne peut avoir d'autre destination parce qu'il s'agit de terrains à service à d'autres cultures (dans le cas des superficies plus petites) ou terrains rocheux et/ou inaccessibles.

Seulement 3 entreprises sont intéressées par l'inculte et champs avec une superficie extese entre 5 et 10 hectares; 18 celles incultes et champs extense de 1 à 4 hectares, 15 entreprises avec superficie inférieure à ½ hectare.

Les terrains destinés au pâturage, ayant peu de rendement, consentent encore la production quotidienne de fromages et ricotta, fonte de gain pour les éleveurs d'ovins, part essentielle du patrimoine identitaire du territoire Belice. Jusqu'à 30-40 ans, les pâturages étaient plus diffusés et plus nombreux étaient les élevages de moutons et chèvres. Les superficies agricoles investies en vignes et olivaiies, ensemble à non vouloir du métier de pasteur de la part des générations plus jeunes, ont causé l'abbandon des activités zootechniques à la destination des pâturages seulement sur terrains inaccessibles aux moyens mécanique.

ÉLEVEMENTS ZOOTECHNIQUES

Entre les 90 entreprises prises en considération seules 2 ont signalé la pratique d'élève.: une élève 8 bovins, 1 equine et 10 poules, alors que l'autre élève 350 animaux entre ovins et chèvres.

La ricotta fraiche, les fromages fraises (premier sel et la DOP "Vastedda della Valle del Belice") et les fromages saisonnés provenants de l'autoctone brebie de la "Valle del Belice", travaillés et confectionnés par les derniers fromages de la zone, se vendent non seulement dans toutes les charcuteries, boucheries, petits points de ventes alimentaires et centres de la GDO de la Vallée du Belice, mais aussi dans beaucoup de magasins spécialisés et points de vente GDO du palermitain. La production de crème de ricotta sucrée et congelée pour la fourniture des laboratoires de dessert est aussi intéressante.

Tab. 2 - CONSISTENCE DES ÉLÈVE				
Bovins	Ovins chèvres	Porcs	Équines	Avicoles
8	350	0	1	10

Le tableau 3 offre une vision d'ensemble de la distribution des orientations techniques économiques (OTI) adoptées par 82 entreprises pour les productions végétales. Entre elles, 74 sont des entreprises spécialisées dans les cultures permanentes, dont 55 sont spécialisées dans la production de vins de non qualité, 11 caractéristiques en diverse combinaison de cultures permanentes, 7 spécialisées en oliviculture.

Tab 3 - RÉEPILOGUE OTE D'ENTREPRISES (PRODUCTIONS VÉGÉTALES)			
OTE generales	OTE principales	OTE particuliers	Numero d'entreprises agricoles
1. Entreprises spécialisées en ensemencements	15. Entreprises spécialisées en cultivations de céréales et plantes oléoses et proteagineuss	151. Entreprises spécialisées en céréales (exclus riz) et plantes oléoses et proteiques	3
	16. Entreprises spécialisées en autres cultures en semences	163. Entreprises spécialisées en potagers en plein champs	1
2. Entreprises spécialisées en ortifloriculture	21. Entreprises spécialisées en ortifloriculture en serre	211. Entreprises spécialisées en potagers en serre	1
3. Entreprises spécialisées en cultures permanentes	35. Entreprises spécialisées en viticulture	352. Entreprises spécialisées vinicole specializzate en la production de vins non de qualité	55
	36. Entreprises spécialisées en fruits et agrumes	361. Entreprises spécialisées en production de fruits fraiches (excluse agrumes, fruits tropicaux et fruits avec coquille)	1
	37. Entreprises spécialisées en oliviculture	370. Entreprises spécialisées en oliviculture	7
	38. Entreprises avec diverses combinaisons de cultures permanentes	380. Entreprises avec diverses combinaisons de cultures permanentes	11
6. Entreprises avec polyculture	61. Entreprises avec polyculture	613. Ensemencements et vignes combinées	1
		614. Ensemencements et cultures permanentes combinées	1
		615. Policulture à orientation semenerative	1

Le tableau successif (Tab. 4) montre la distribution des entreprises par classe d'unité de dimension économique (UDE) mesurée en production standard totale de l'entreprises exprimée en Euro¹.

Tab. 4 - RÉEPILOGUE UDE D' ENTREPRISES		
Classes de UDE	Limits en Euro	Numero des entreprises agricoles
I	Moins de 2 000	2
II	de 2 000 à moins de 4 000	1
III	de 4 000 à moins de 8 000	24
IV	de 8 000 à moins de 15 000	14
V	de 15 000 à moins de 25 000	15
VI	de 25 000 à moins de 50 000	25

Enfin, on reporte dans le tableau suivant (tab. 5) le cadre d'ensemble de la distribution des OTE et des UDE des entreprises agricoles objet d'étude. Comme on s'y attend, les classes UDE avec valeurs plus hautes se concentrent toutes sur OTE 352, correspondant aux entreprises vinicoles spécialisées dans la production de vins non de qualité.

¹

OTE	151	163	211	352	361	370	380	613	614	615	TOT
UDE											
1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
3	1	0	0	14	0	5	4	0	0	0	24
4	0	0	0	9	1	1	3	0	0	0	14
5	0	0	1	14	0	0	1	0	0	0	16
6	0	1	0	18	0	0	3	1	1	1	25
TOT	3	1	1	55	1	7	11	1	1	1	82

2. Caractéristiques du tissu d'entreprises

Dans le tableau 6, sur 64 entrepreneurs agricoles qui ont répondu aux demandes, seulement 2 n'ont pas plus de 25 ans, alors que le groupe plus nombreux de 26 à 45 ans représente 30 entrepreneurs, suit le groupe de 46 à 65 ans, avec 29 sujets, et 2 de 65 ans.

Mais est intéressant noter aussi les titre d'étude: 15 sujets sont laureats et 25 sont diplômés, pour un total de 40 sujets sur 64 (2/3) avec adéquat nivel d'instruction. 13 entrepreneurs ont conclu l'école obligatoire, autre 11 ne l'ont pas conclu. Donc la majorité des entrepreneurs agricoles est laureate ou diplômée, mais ils ont peu de capacité d'entreprise. La basse propention vers les cultures à majeure besoin d'innovation, comme fruitiers et potagers avec un désintérêt général vers les activités comme la lavouration, la transformation et la commercialisation directe des produits, démontrent entrepreneurs peu dynamiques et peu orientés pour le marché.

Classes d'âge en ans	Totale réponses	Licence	Diplôme	École obligatoire	Sous école obligatoire
Jusqu'à 25	2	0	1	0	1
26 - 45	30	7	10	8	5
46 - 65	29	8	13	5	3
Après 65	3	0	1	0	2
TOT.	64	15	25	13	11

Le tableau 7 évidence que sur 58 entrepreneurs interrogés, 20 ont la qualité professionnelle, 15 sont travailleurs autonomes avec qualité de cultivateurs directs, 7 ouvriers agricoles. Des autres entreprises, 8 entre employés et enseignements, 6 architectes et médècins présents pour les récoltes mais les autres pratiques confiées à parents ou amis ou ouvriers salariés.

Classes d'âge en ans	Totale réponses	Entrepreneur Agricole	Professions Libérales (architectes et médècins)	Enseignements et employés	Propriétaires exploitantes	Ouvriers agricoles
Jusqu'à 25	3	1	0	0	1	1
26 - 45	23	9	2	3	8	1
46 - 65	28	8	4	5	7	4
Après 65	4	2	0	0	1	1
TOT.	58	20	6	8	17	7

Tenant en considération le lien entre l'âge des entrepreneurs et l'étendue des entreprises, on peut observer que sur 41 entrepreneurs de moins de 45 ans, 9 cultivent une SAU de moins de 5 hectares, 16 travaillent en la classe de SAU comprise entre 6 et 12 hectare, 10 gèrent une SAU étendue de 13 à 20 hectares. Dans cette groupe d'âge seulement 6 entrepreneurs opèrent sur plus de 21 hectares et, entre eux, seul 1 possède une SAU de plus de 40 hectares. On doit noter comme entrepreneurs si jeunes possèdent superficies agricoles assez étendues.

Les entreprises plus grandes sont possédées du groupe des entrepreneurs avec âge compris entre 46 et 65 ans. Entre eux, 14 gèrent une SAU étendue jusqu'à 5 hectares, 7 une SAU de 6 à 12 hectares, seulement 1 entrepreneur possède une SAU entre 13 et 20 hectares, alors que bien 14 possèdent une SAU de plus de 21 hectares (5 entrepreneurs gèrent étendues supérieures à 40 hectares). Naturellement, pour comprendre la complexité de tout cela, il est nécessaire tenir en considération les cultures pratiques (cfr Tableau 1).

Tab. 8 - ÉTENDUES AGRICOLES UTILISÉES PAR GROUPE D'ÂGE						
Classes d'âge en ans	Totale réponses	Jusqu'à 5 hectares	6 - 12 hectares	13 – 20 hectares	21 - 40 hectares	> 40 hectares
Jusqu'à 25 ans	3	1	2	0	0	0
26 – 45	38	8	14	10	5	1
46 – 65	36	14	7	1	9	5
Après 65	3	1	1	1	0	0
TOT.	80	24	24	12	14	6

3. Régime fiscal et commercialisation des produits

Aucune des 90 entreprises interrogées a déclaré d'effectuer la transformation des produits ou de valoriser les sous-produits d'entreprises à travers la vente ou la reutilisation.

Les aspects fiscaux et commerciaux se réfèrent aux produits tels-quels. Comme déjà dit, la majeure partie des entreprises a une dimension économique de tout respect.

De l'enquête effectuée, on résulte 48 entreprises agricoles qui émettent factures sur un total de 56 entreprises qui ont fourni informations sur le propre régime fiscal. Ayant un volume d'affaires supérieur au limite (€ 7.000,00) prévu de la norme pour l'application du régime d'exonération IVA, ils sont obligés à une comptabilité (facturation, enregistrement, déclarations annuelles) aux fins de l'IVA et l'IRAP, en rentrant ainsi dans le régime spécial agricole. Il reste seulement 8 entreprises avec la seule obligation de conserver les factures d'achats et celles émises des clients. Il nous a paru opportun de souligner que les producteurs agricoles peuvent adhérer au régime ordinaire, qui consent de décharger l'IVA sur les achats et verser l'IVA sur les ventes.

Pour les canaux commerciaux et les types de ventes, sur 60 entrepreneurs qui ont répondu à la demande, 38 laissent le raisin à coopératives/caves sociales. De ceux-ci, seuls 14 utilisent uniquement ce canal de déblocage. Ils sont seulement 8 les entrepreneurs qui destinent les productions (raisins à vins et de table, huile et olives de table) uniquement à industries privées; 13 de ceux-ci qui laissent le raisin aux caves sociales, effectuent aussi ventes à grossistes. Autres 7 s'occupent de ventes directes aux entreprises et, entre eux, 2 vendent aussi aux marchés de l'agriculteur. Personne ne vend à accapareurs, à la grande distribution organisée (GDO) ou directement à travers l'e-commerce

Coopérative s/ Caves sociales et ventes à Industries privées	Coopérative s/ Caves sociales	Ventes à Industries privées	Coopératives/ Caves sociales et vente directe en industries	Vente à grossistes	Coopérative s/ Caves sociales Grossistes et vente directe en industries	Marchés de l'agriculteur vente directe en industries et autre	Coopérative s/ Caves sociales Industries privées vente directe en industries	Coopératives/ Caves sociales et autre
16	14	8	4	12	1	2	1	2

Le raisin à vins laissé à la cave sociale est le seul produit dont est "socialisée" la transformation et la commercialisation du produit. Pour huile et olives et autres produits, chacun fait personnellement comme il peut. Pour finir, le raisin consigné à la cave sociale n'est pas géré par les producteurs qui se limitent à attendre le paiement sans connaître le destin du raisin. Donc, un horizon limité aussi sur la production industrielle et la qualité.

4. Structures d'entreprises

Sur 89 entreprises qui ont répondu à la section de l'enquête des structures d'entreprises, seulement 2 entreprises élèvent animaux et bien 43 possèdent hangars pour les machines et autres équipements. Autres 33 entreprises jugent leurs structures partiellement indonées. Les entreprises qui ont exprimé un jugement négatif sont 14,6% du total; la raison principale de ce jugement est l'absence de ces structures dans les réalités d'entreprise.

Pour la disponibilité et l'adaptation des locaux pour le dépôt des moyens techniques de production, au contraire, sur 77 entreprises, 34 ont donné un jugement positif, 18 ont jugé ses propres structures partiellement appropriées; enfin, 32,5% du total est caractérisé par l'absence de locaux ou par locaux peu appropriés.

Au sujet des locaux pour le travail, la transformation et la commercialisation des produits d'entreprises, 53 entreprises ont donné leur jugement; second 49,2% d'entreprises, les structures ne sont pas adéquates et ont besoin d'entretien extraordinaire.

Par contre, les entrepreneurs montrent plus d'intérêt pour les plantations d'arbres: 34 sur 68 expriment un plein répondant des propres installations, autres 9 (13,2%) un partiel répondant. L'insatisfaction correspond à 36,8% et regarde le manque de mécanisation.

Tout cela montre un grand besoin de modernisation et/ou réadaptation des structures d'entreprises.

Tab. 10 - RÉPONSE AUX NÉCESSITÉS DES STRUCTURES MOBILIARES								
Structures	Total réponses		Oui		Non		Partiellement	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Hangar pour machines et outils	89	100,0	43	48,3	13	14,6	33	37,1
Dépôts pour moyens techniques	77	100,0	34	44,2	25	32,5	18	23,4
Locaux pour lavouration, transformation et commercialisation	53	100,0	14	22,2	31	49,2	8	12,7
Plantations d'arbres	68	100,0	34	50,0	25	36,8	9	13,2

5. Ressources techniques

En ce qui concerne la réponse aux ressources techniques aux nécessités d'entreprises, sont prises en examen les dotations en machines et outils génériques pour le travail des terrains et des opérations culturelles, outils de travail, transformation et commercialisation des produits et matériel informatique. Ils sont exclu de l'examen les outils zootechniques parce qu'ils intéressent seulement 2 entreprises.

Tab. 11 - RÉPONSE AUX NÉCESSITÉS DES RESSOURCES TECHNIQUES								
Ressources techniques	Total réponses		Oui		Non		Partiellement	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Machines et outils	72	100,0	59	81,9	8	11,1	5	6,9
Outils pour l'aviculture, transformation et commercialisation	44	100,0	12	27,3	26	59,1	6	13,6
Matériel informatique	68	100,0	36	52,9	25	36,8	7	10,3

Sur 72 entrepreneurs qui ont dit leur opinion sur le repondat des propres machines et outils, bien 59 (soit 82%) répondent avec un jugement positif; 5 ont machines et outils peu satisfaisant.

Pour les locaux pour le travail, la transformation et la commercialisation des produits, nombreux entrepreneurs (59,1% sur un total de 44 entrepreneurs) se déclarent insatisfait des matériels aptes à ces fonctions, qui si rinnovés/augmentés de puissance adéquatement pourraient créer une valeur ajoutée, nouveau travail et nouveau savoir faire. Autre 6 entrepreneurs (13,6%) sont partiellement satisfaits, et 12 affirment d'être pleinement satisfaits des propres matériels.

Enfin, 36 sur 68 entrepreneurs sont pleinement satisfaits du propre matériel informatique; 7 ont pris une attitude critique sur l'absence des outillages et/ou sur l'insuffisance/absence de connection internet. Ces 43 entrepreneurs font parti du groupe plus jeune.

6. Information, consultation, assistance technique

La grande variété de sujets qui aident en gestion technique-organisation, offre services informatiques, assistance technique et consultation, sont trois catégories:

- une publique pour structures centrales et périphériques de l'Assessorat Régional de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Méditerranée (Inspection

Provinciale à l'Agriculture – IPA et Services Opératifs d'Assistance Technique – SOAT) et l'autre des Universités, Centres de Recherche et Centre d'Innovation;

- une privée, liée à l'activité des libres professionnels et des laboratoires d'analyses;
- une troisième catégorie donnée par les associations agricoles de catégorie et d'autres formes d'associations et/ou aggrégation (caves sociales, sociétés,...)

Les structures de la Région ont un rôle très intéressant lié aussi à l'instruction et au contrôle des instances de demande de contributions/prix distribués par le PSR ou autres instruments sectoriaux comme par exemple l'OCM Vin. Le jugement des entrepreneurs est très fragmenté: sur 67 entrepreneurs qui ont fourni une réponse, 28 ont dit oui, 17 ont donné un jugement négatif et autres 22 ont exprimé des réserves. Ces 2 catégories ont indiqué des critiques relatives à causes bureaucratiques, temps prolongé de réponse, service d'assistance technique non adéquat soit en qualité qu'en insuffisance de ressource du territoire..

33 entrepreneurs de façon nette, 5 partiellement, ont exprimé un jugement négatif sur le service informatif et transfert de connaissances offert par les Universités, les Bureaux de recherche et innovation. Cela a été attribué à peu de possibilité d'établir un contact. Seulement un cas a été attribué aux temps longs de réponses aux instances exprimées.

Au contraire, le jugement exprimé sur le répondant des services offert par les Associations agricoles est assez positif: 43 sur 68 entrepreneurs expriment un jugement de plein satisfaction. On souviens que la participation des entrepreneurs aux réseaux avec les Associations de catégorie est basée sur relations continues influencées par le rôle des Centres d'Assistance Agricole Fiscal (CAAF), sujets délégués à la gestion des fascicules d'entreprises sur le système Informatif Agricole National (SIAN) et médiateurs d'opérations telematiques de présentation/rectification des demandes d'aide de la PAC, compris à la project des interventions du PSR. Les entrepreneurs, qui dans le domaine de la recherche ont exprimé un jugement négatif partiel ou total, envers des Associations de catégorie, ont critiqué l'insuffisance du service d'information, au manque d'ajournement du personnel de ces structures, coûts et services inadéquats, problèmes bureaucratiques.

Les réponses sur les causes du manque de succès des sujets, indiquent l'existence de facteurs environnementaux (relations, institutions et organisations en général), obstacles à une vraie stratégie d'entreprise.

Insuffisante est l'offre des services aux entreprises agricoles de la part des laboratoires d'analyses, peu diffusés sur le territoire. Ces aspects peuvent être approfondis plus en avant.

Enfin, la majeure part des entreprises observées sont en formes associées qui répondent aux nécessités d'entreprise: il s'agit de caves sociales qui offrent aux associés assistance techniques et services de fournitures de moyens techniques (agropharmacies et fertilisants) sous forme de paiements flexibles (pour solde sur la vente du raisin).

Tab. 12 - RÉPONSES AUX NÉCESSITÉS D'ENTREPRISES DES RESSOURCES POUR L'INFORMATION, CONSULTATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE								
Ressources techniques	Total réponses		Oui		Non		Partiellement	
	n	%	n	%	n	%	n	%
l'Assessorat Régional de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Méditerranée (IPA, SOAT, ESA, Observatoire maladies des plantes, etc)	67	100,0	28	41,8	17	25,4	22	32,8
Universités, Centres de recherche, Centres d'innovation	39	100,0	1	2,6	33	84,6	5	12,8

Associations agricoles de catégorie (CIA, Confagricoltura, Coldiretti, etc.)	68	100,0	43	63,2	7	10,3	18	26,5
Libres professionnels (Docteurs, Agronomes et Forestales, Experts agraires, Énologues, Énotekiciens, Géomètres, Ingénieurs, Commercialistes, Informateurs,...)	69	100,0	38	55,1	8	11,6	23	33,3
Laboratoires d'analyses	41	100,0	6	14,6	29	70,8	6	14,6
Associations/OP/Partner (Caves Sociales, Consortium de tutèle, OP, autres Consortium, etc.)	62	100,0	47	75,8	7	11,3	8	12,9

7. Accès aux financements publics

Le tableau 13 montre la distribution des réponses à la demande relative aux éventuels contribués publics perçus par les entreprises agricoles dans les 5 dernières années. Comme on peut observer, la demande de soutien public a été principalement orientée à intercepter les ressources financières de l'OCM Vin à travers la participation aux bandaux régionaux des mesures en faveur de l'extirpation et replantation des vignes (47 entreprises sur 73) et de la "vendange verte" (34 sur 71).

Il a été signalée la participation de 29 jeunes entrepreneurs (sur 59 entreprises répondantes) moins de 40 ans qui ont bénéficié du prix pour la première installation agricole prévue par le PSR 2007-2013. Considérée l'obligation de la réalisation d'investissements prévu par le PSR Sicile 2007-2013, dans le domaine du "Paquet jeunes", ce donné est mis en corrélation avec le nombre des entreprises (23 sur 57) qui ont bénéficié des mesures de soutien de la réalisation d'investissements d'entreprises, comme les implants pour la production et utilisation à l'intérieure de l'entreprise de l'énergie renouvelable (mesure 121 et 311). Ils pourraient être initiatives innovatives, mais manque d'ulterieures informations pour approfondir l'aspect.

Un autre groupe d'entreprises bien représenté est celui qui bénéficie du prix unique d'entreprise alors qu'est ésiqgue le nombre d'entreprises qui, à travers les prix quinquennaux de la mesure 214 du PSR (paiements agroambiances) ont adopté une gétion des terrains agricoles plus respectueuse de l'ambiance. Seulement 11 entreprises sur un total de 43, ont déclaré de participer à la sous-mesure en faveur de modèles d'agriculture soutenable (214/1A) et seulement 6 sur 47 ont signalé leur adhésion à la sous-mesure d'agriculture biologique (214/1B).

Enfin, 3 entreprises agricoles sur 44, ont déclaré percepir des indemnités de compensation parce qu'en possession d'entreprises sur zones désavantagées.

Une autre information importante viens du fact que bien 55 entreprises sur 70 répondantes à la demande spécifique du questionnaire n'ont rencontrée aucune difficulté de soutien mis en acte par la politique régionale agricole.

Tab. 13 - CHARGES PUBLIQUES						
Fonds	Total réponses		OUI		NON	
	n	%	n	%	n	%
PAC - I Pilastre (Prix Unique d'entreprise)	49	100,0	37	75,5	12	24,5
PAC - I Pilastre (OCM Vin - extirpation et replantation de vignes)	73	100,0	47	64,4	26	53,6
PAC - I Pilastre (OCM Vin - vendange verte)	71	100,0	34	47,9	37	52,1
PSR – Indemnités zones désavantagées	44	100,0	3	6,8	41	93,2
PSR – Paiements agro-ambiance (Agriculture écosoutenable)	43	100,0	11	25,6	32	74,4
PSR - Paiements agro-ambiance (Agriculture biologique)	47	100,0	6	12,7	41	87,3
PSR – Installation jeunes entrepreneurs agricoles	59	100,0	29	49,1	30	50,9
PSR – Mesure d'investisement dans les entreprises agricoles	57	100,0	23	40,3	34	59,7

8. Autres aspects de gestion

Pour ce qui regarde l'adhésion des entreprises observées à systèmes de certification de qualité réglemantée (biologique, DOP et IGP aux senses du Rég. CE n. 510/2006), bien 51 entrepreneurs sur 78 sujets répondants aux demandes de pertinance, ont déclaré se risquer pour obtenir des produits avec marque DOP ou IGP. Le donné ne surpnde pas a la lumière du nombre haut de marques reconnus par la normative nationale et européenne aux produits vitivinicoles et olivicoles du territoire de la Sicile Occidentale. Il suffit de considérer la DOC Sicile, l'IGT Terre siciliane, l'olive de table DOP Nocellara del Belice, les huiles DOP Val di Mazara, Valli Trapanesi et Valle del Belice, ...

Un donné interessante est sur l'application de la production biologique: en confrontant le tabeau 14 avec le tableau 15, on déduit que seulement 10 entrepreneurs sur 43 produisent dans le respect de la norme spécifique sur la production biologique; de ceux-ci seulement 4, n'étant pas obligés à la sous.-mesure 214/1B du PSR, ont choisi de se positionner sur le marché de la production biologique, abstraction faite de la possibilité du prix agroambiance.

En général, peu connues entre les entrepreneurs ils sont les opportunités de marché dérivantes de la conversion en bio des procédés productifs, qui dans les dernières années

continuent à avoir un taux de croissance de facturation en ce qui regarde le vin et autres produits agroalimentaires.

Type de produits	Total réponses		OUI		NON	
	n	%	n	%	n	%
Produits conventionnels	44	100,0	35	79,5	9	20,5
Produits biologiques	43	100,0	10	23,2	33	76,8
Produits DOP ou IGP	78	100,0	51	65,4	27	34,6
Autres produits de qualité	22	100,0	0	0,0	22	100,0

Enfin, il faut mettre en évidence (Tableau 15) que presque tous les entrepreneurs (48 sujets sur 49) n'ont rencontré aucune difficulté pour obtenir les produits, signal que chacun pense bien connaître le métier du paysan.

Le nombre des entrepreneurs avec difficultés de gestion grandit de façon significative en matière de commercialisation (33 entrepreneurs sur 94) et de respect des normes de sécurité sur le travail (14 sur 47). En outre, seulement 7 entreprises sur 58 sont intéressées à l'adoption d'un système de certification de rétracement, et 2 entre eux avec difficultés.

Tenir le livre d'entreprise et le Plan HACCP pour la sécurité alimentaire ne résulte pas difficile.

Difficultés de géition	Total réponses		OUI		NON	
	n	%	n	%	n	%
Difficultés d'obtenir les produits	49	100,0	1	2,0	48	98,0
Difficultés de commercialisation	94	100,0	33	35,1	61	64,9
Difficultés de tenue de registre d'entreprise	43	100,0	1	2,3	42	97,7
Difficultés de tenue du Plan HACCP	32	100,0	5	15,6	27	84,4
Difficultés du respect des normes de sécurité sur le travail	47	100,0	14	29,8	33	70,2
Difficultés pour l'adoption d'un système de certification de rétracement	7	100,0	2	28,6	5	71,4

9. Conclusions

Les points, même empirés, de l'enquête permettent un espace de réflexions en mérite à la présence dans le Distrect du Vin de la Sicile Occidentale d'un système d'entreprise fragmenté et fortement divers par caractéristiques du capital humain, structures et ressources techniques d'entreprises.

Des traits généraux, émerge en particulier un système d'entreprise vitivinicol fort centré sur le maintien des pratiques de cultivations traditionnelles et sur un modèle d'association, celui des caves sociales, que plutôt que représenter un volant de croissance pour le développement local, exclu les producteurs primaires du procédé de valorisation agroindustrielle et commerciale, des produits de long de la filière.

Bien loin d'être une analyse de système, l'enquête a pointé les réflecteurs sur certains aspects cruciaux de la gestion technique-économique intra-entreprise, relevant certains points de force (spécialisation productive des entreprises, bon niveau de compétences techniques-agronomes, investissement de la part de jeunes entrepreneurs neo-agriculteurs...) mais le peu d'attention aux aspects de soutien de l'ambiance et l'incapacité de saisir certaines impulsions venant du marchè, comme la croissance de demandes de produits bio.

En autre, l'enquête a permis de faire emerger une difficulté diffuse, entre les entreprises agricoles, pour le respect des normes de sécurité sur le travail et l'adhésion à systèmes de certification volontaire de retracement.

En mérite à la capacité des entreprises à tirer bénéfice d'externat positif de nature institutionnelle, il ne semble émerger particuliers problèmes à l'accès aux instruments de soutien publique implémentés par le I pilastre de la PAC (Prix Unique d'Entreprise et OCM Vin) et du PSR.

En respect à la situation actuelle, la majeure partie des entreprises agricoles ont nécessité d'être mises en relation avec les fournisseurs, publiques ou privés, services d'information, consultation et assistance technique. Les entreprises réclament des services offerts vers meilleurs standards en terme d'efficacité, qualité technique, simplification, non auto référence, disponibilité sur le territoire, efficacité d'organisation et réponse tempestive au besoin.

Appendice

Liste des Tables

TAB. 1 – DESTINATION CULTURELLE DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (HECTARES)

TAB. 2 - CONSISTANCE DES ÉLÈVES

TAV. 3 - RÉEPILOGUE OTE D'ENTREPRISES (PRODUCTIONS VÉGÉTALES)

TAV. 4 - RÉEPILOGUE UDE D'ENTREPRISES

TAV. 5 - DISTRIBUTION OTE ET UDE

TAV. 6 - TITRE D'ÉTUDE PAR CLASSE D'ÂGE

Tav. 7 - QUALIFICATION PROFESSIONNELLE UTILISÉE PAR CLASSE D'ÂGE

TAV. 8 - SUPERFICIES AGRICOLES UTILISÉES PAR CLASSE D'ÂGE

Tav. 9 - CANAUX DE DÉBOUCHÉ ET TYPOLOGIES DE VENTES

Tav. 10 - REpondant AUX NÉCESSITÉS D'ENTREPRISES DES STRUCTURES IMMOBILIARES

Tav. 11 - REpondant AUX NÉCESSITÉS D'ENTREPRISES DES RESSOURCES TECHNIQUES

Tav. 12 - REpondant AUX NÉCESSITÉS D'ENTREPRISES DES RESSOURCES POUR L'INFORMATION, LA CONSULTATION ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Tav. 13 - CONTRIBUTIS PUBLIQUES

TAV. 14 - CHOIX PRODUCTIF SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS

TAV. 15 - AUTRES ASPECTS DE LA GÉTION D'ENTREPRISE

Fiche d'autoévaluation pour l'individuation des besoins/problèmes des entreprises

PROJET GAIA

“INSTRUMENT INNOVATEUR POUR L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES VITIVINICOLES”

Mesure 124

Coopération pour le développement de nouveaux produits, procédés et technologie des secteurs agricole et alimentaire et forestale- PSR Sicile 2007-2013

DONNÉS GÉNÉRAUX DE L'ENTREPRISE

NOM OU RAISON SOCIALE			PRÉNOM		
SEXE M F	DATE DE NAISSANCE jour mois année	LIEU DE NAISSANCE		DÉPARTEMENT	
CODE FISCAL			P. IVA		
N. TÉLÉPHONE			MAIL		
DOMICILE OU SIÈGE LEGAL					
ADRESSE ET N.CIVIQUE		VILLE		DÉPARTEMENT RÉGION	

LIEU DE L'ENTREPRISE, SIÈGE OPÉRATIF					
ADRESSE ET N.CIVIQUE		VILLE		DÉPARTEMENT RÉGION	

REPRÉSENTANT LÉGAL					
CODE FISCAL					
NOM OU RAISON SOCIALE			PRÉNOM		
SEXE M F	DATE DE NAISSANCE jour mois année	LIEU DE NAISSANCE		DÉPARTEMENT	

TITRE D'ÉTUDE DU TITOLAIRE OU REPRÉSENTANT LÉGAL

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DU TITOLAIRE OU REPRÉSENTANT LÉGAL

ADRESSE PRODUCTIVE DE L'ENTREPRISE

SUPERFICIE AGRICOLE TOTALE ha _____

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE ha _____

Di cui

VIGNES À VIN ha _____ OLIVE À HUILE ha _____

AGRUMES ha _____ OLIVE DE TABLE ha _____

FRUITIERS ha _____ SÉMINATIFS ha _____

POTAGERS EN PLEIN CHAMP ha _____ POTAGERS EN SERRE ha _____

FRUIT SEC ha _____ PÉPINIÈRE ha _____

AUTRE _____ ha _____

ÉLÈVEMENTS

BOVINS n. capi _____

OVINS CHEVRES n. capi _____

PORCS n. capi _____

CHEVAUX n. capi _____

AVICOLES n. capi _____

AUTRES n. capi _____

PRODUITS D'ENTREPRISES TRANSFORMÉS _____

SOUS-PRODUITS D'ENTREPRISES RÉUTILISÉS/VENDUS _____

REGIM FISCAL FACTURE AUTOFACTURE

TPOLOGIE DE VENTE

REMISE À CAVES/COOPERATIVES VENTE À INDUSTRIES PRIVÉES VENTE À INTERMÉDIAIRES

VENTE À GROSSISTES VENTE À GDO VENTE DIRETE EN ENTREPRISE GAS

MARCHÉS DU CULTIVATEUR DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES E-COMMERCE

AUTRE

FORME DE SOCIÉTÉ ACCORDS DE FILIÈRE ORGANISATION DES PRODUCTEURS (OP)

FORME DE SOCIÉTÉ /OP/PARTNER _____

DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS AGRICOLES _____

AGRITOURISME FERME DIDACTIQUE ÉNERGIE DE SOURCES RENOUVEABLES
 DÉGUSTATIONS D'ENTREPRISES "CONTERZISMO" ACTIF AUTRE

SITE INTERNET DE L'ENTREPRISE _____

INFORMATIONS REGARDANT LA GÉTION DES RESSOURCES D'ENTREPRISE

a – RESSOURCES HUMAINES (évaluées compte tenu des objectifs soit en termes numériques que de qualifications professionnelles):

Ressources humaines	Nombre	M/F	Âge	Individuation des critiques d'entreprises
Titulaire				<input type="checkbox"/> ressources non adéquates en termes numériques <input type="checkbox"/> ressources non adéquates en termes de qualification professionnelle <input type="checkbox"/> ressources étrangères <input type="checkbox"/> ressources anciens, avec manque de nouvelles générations <input type="checkbox"/> autre: _____
Coadjuvants familiaux				
- à plein temps				
- à mi-temps				
Dependants				<input type="checkbox"/> autre: _____
- à temps indéterminé				
- à temps déterminé				
- à temps déterminé				

b - RESSOURCES STRUCTURELLES (évaluer toutes les structures productives de l'entreprise):

Type de structures et réponses aux nécessités de l'entreprise	Individuation des critiques de l'entreprise
<u>Abris pour animaux:</u> Ils répondent aux nécessités d'entreprises? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT	<input type="checkbox"/> mancance de locaux et/ou structures <input type="checkbox"/> locaux et/ou structures inadéquats <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> engagements extra entreprises(ex. Concessions édiles) <input type="checkbox"/> autre _____ _____ -
<u>Locaux pour machines et outillages</u> Ils répondent aux nécessités de l'entreprise? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT	<input type="checkbox"/> mancance de locaux et/ou structures <input type="checkbox"/> locaux et/ou structures inadéquats <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> engagements extra entreprises(ex. Concessions édiles) <input type="checkbox"/> autre _____ _____ -
<u>Locaux dépôts moyens techniques de production</u> Ils répondent aux nécessités de l'entreprise? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT	<input type="checkbox"/> mancance de locaux et/ou structures <input type="checkbox"/> locaux et/ou structures inadéquats <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> engagements extra entreprises(ex. Concessions édiles) <input type="checkbox"/> autre _____ _____ -

<p><u>Locaux pour le travail, la transformation et la commercialisation des produits de l'entreprise</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>mancance de locaux et/ou structures</i> <input type="checkbox"/> <i>locaux et/ou structures inadéquats</i> <input type="checkbox"/> <i>nécessité de manutention extraordinaire</i> <input type="checkbox"/> <i>engagements extra entreprises(ex. Concessions édiles)</i> <input type="checkbox"/> <i>autre</i> _____</p> <hr/> <p>—</p>
<p><u>Installations d'arbres</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>mécanique inadéquate</i> <input type="checkbox"/> <i>ancienneté</i> <input type="checkbox"/> <i>nécessité de manutention extraordinaire</i> <input type="checkbox"/> <i>variétés obsolètes</i> <input type="checkbox"/> <i>autre:</i> _____</p> <hr/> <hr/>
<p><u>Autres structure (spécifier):</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>mancance de locaux et/ou structures</i> <input type="checkbox"/> <i>locaux et/ou structures inadéquats</i> <input type="checkbox"/> <i>nécessité de manutention extraordinaire</i> <input type="checkbox"/> <i>engagements extra entreprises(ex. Concessions édiles)</i> <input type="checkbox"/> <i>autre</i> _____</p> <hr/> <p>—</p>

- Propositions pour supérer les critiques déterminées (facoltative):

c – RESSOURCESTECHNIQUES (évaluer toutes les machines, outillages et instruments de l'entreprise):

<i>Type de ressource technique et réponses aux nécessités de l'entreprise</i>	<i>Individuation des critiques de l'entreprise</i>
<p><u>Machines et outillages:</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> <i>insuffisance</i> <input type="checkbox"/> <i>inadéquation/obsolescence</i> <input type="checkbox"/> <i>nécessité de manutention extraordinaire</i> <input type="checkbox"/> <i>autre</i> _____</p> <hr/> <p>—</p> <hr/>

<p><u>Outillages zootechniques:</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation/obsolescence <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> autre _____ - _____</p>
<p><u>Outillages pour le travail, la transformation et la commercialisation d'entreprise des produits:</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation/obsolescence <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> autre _____ - _____</p>
<p><u>Outillages informatiques:</u></p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation/obsolescence <input type="checkbox"/> nécessité de manutention extraordinaire <input type="checkbox"/> autre _____ - _____</p>
<p><u>Autre: (spécifier)</u></p> <p>.....</p> <p><i>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p>_____ _____ _____ _____ _____</p>

- Propositions pour supérer les critiques déterminées (facoltative):

d – ASSISTANCE TECHNIQUE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

<p>Type de ressource technique et réponses aux nécessités de l'entreprise</p>	<p>Individuation des critiques de l'entreprise</p>
-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

<p>Assessorat Régional de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Méditerranée (IPA, SOAT, ESA, Observatoire maladies des plantes, etc)</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>
<p>Université, Organismes de recherche, Centres d'Innovation</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>
<p>Associations agricole de catégorie (CIA, Confagricoltura, Coldiretti, ecc.)</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>

<p>Libres professionnels (Docteurs, Agronomes et Forestales, Experts agraires, Énologues, Énoteknikiens, Géomètres, Ingénieurs, Commercialistes, Informateurs.....)</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>
<p>Laboratoires d'analyse</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>
<p>Formes associées/OP/Partner (Caves Sociales, Consortium de tutèle, OP, autres Consortium...)</p> <p>quels?.....</p> <p>Ils répondent aux nécessités de l'entreprise?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT</p>	<p><input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts</p> <p><input type="checkbox"/> autre:</p> <hr/> <p>Objet du service:</p> <hr/> <hr/> <hr/>

Autre: (spécifier) quels?..... Ils répondent aux nécessités de l'entreprise? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELLEMENT	<input type="checkbox"/> insuffisance <input type="checkbox"/> inadéquation <input type="checkbox"/> long temps de réponse <input type="checkbox"/> bureaucratie <input type="checkbox"/> distance <input type="checkbox"/> coûts <input type="checkbox"/> autre: <hr/> Objet du service: <hr/> <hr/> <hr/>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Propositions pour supérer les critiques déterminées (facoltative):

AUTRES INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Dans les 5 dernières années l'entreprise a perçu contributs publiques

- Prix Inique d'entreprise OUI NON
 - OCM Vin – Extirpation et reimplantation des vignes OUI NON
 - OCM Vin – Vendangens vertes OUI NON
- PSR Sicile 2007-2013
- Indemnité de compensation sur zones désavantagées OUI NON
 - Paiements Agroambiances 214/1A (agriculture ecosoutenable) OUI NON
 - Paiements Agroambiances 214/1B (agriculture biologique) OUI NON
 - Installation jeunes agriculteurs OUI NON
 - Mesure à investissement OUI NON

Quelles

- Autres contribués publics _____

2 – L'entreprise enregistre des difficultés liées à ces contribués publics? OUI NON

Si OUI, quelles?

3 - L'entreprise produit:

- produits conventionaux OUI NON
- produits biologiques OUI NON
- produits DOP et/ou IGP (compris DOC, DOCG e IGT) OUI NON
- autres produits de qualité _____ OUI NON

4 – L'entreprise enregistre des difficultés à obtenir ces produits OUI NON

Si OUI, quelles?

5 - L'entreprise enregistre des difficultés dans la commercialisation de ces produits

OUI NON

Si OUI, quelles?

6 – L'entreprise est dotée d'un livre d'entreprise? OUI NON

7 - L'entreprise enregistre des difficultés dans la tenue du livre d'entreprise OUI
NON

Si OUI, quelles?

8 - L'entreprise est dotée d'un Plan HACCP? OUI NON

9 - L'entreprise enregistre des difficultés dans la tenue du Plan HACCP? OUI NON

Si OUI, quelles?

10 – L'entreprise est en règle avec les normes de sécurité sur le travail? OUI NON

11 - L'entreprise enregistre des difficultés dans l'observation de ces normes? OUI NON

Si OUI, quelles?

12 – L'entreprise adopte un système de certification volontaire de retracement? OUI NON

13 - L'entreprise enregistre des difficultés à adopter tel système? OUI NON

Si OUI, quelles?

Date

Signature
